
Les guides et inventaires patrimoniaux au Brésil

Heritage guides and inventories in Brazil

Beatriz Mugayar Kühl

Traducteur : Géraldine Bretault



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspective/3907>

DOI : [10.4000/perspective.3907](https://doi.org/10.4000/perspective.3907)

ISSN : 2269-7721

Éditeur

Institut national d'histoire de l'art

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2013

Pagination : 396-401

ISSN : 1777-7852

Référence électronique

Beatriz Mugayar Kühl, « Les guides et inventaires patrimoniaux au Brésil », *Perspective* [En ligne], 2 | 2013, mis en ligne le 30 juin 2015, consulté le 01 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/perspective/3907> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/perspective.3907>

Les guides et inventaires patrimoniaux au Brésil

Beatriz Mugayar Kühl

La production des guides du patrimoine au Brésil, caractérisée par son extrême hétérogénéité, s'appuie dans la plupart des cas sur des listes de biens classés ou sur des inventaires qui ne garantissent pas la protection légale des édifices et qui sont souvent limités à de brèves descriptions sans ou avec peu d'analyses. Alors que des récits plus anciens de voyageurs présentaient des descriptions de villes, d'édifices et de paysages, tout en apportant un regard critique extérieur sur la réalité du pays, les inventaires et les guides du patrimoine relèvent d'un phénomène bien plus récent, et résultent du système de protection des biens culturels en vigueur dans le pays. Étant donné l'organisation fédérale du Brésil, la gestion du patrimoine est confiée à une agence pour la protection du patrimoine créée en 1937 par le gouvernement fédéral – l'Instituto do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional (Iphan), anciennement le Serviço do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional (Sphan) –, qui vise à protéger les ressources culturelles jugées dignes d'intérêt national. Avant la mise en œuvre de l'agence fédérale, certains États étaient déjà dotés de systèmes de protection¹ ; pour d'autres, comme l'État de São Paulo, un organisme de protection régional a été créé ultérieurement, le Conselho de Defesa do Patrimônio Histórico, Arqueológico, Artístico e Turístico (Condephaat) en 1968². La structuration de ces organismes au sein des différents États, puis par la suite dans de nombreuses municipalités, s'inscrit dans une définition du patrimoine culturel qui est actuellement en pleine expansion et qui tend à élargir les horizons de la préservation. Cette politique est encouragée par l'administration fédérale elle-même, dans la mesure où de nombreux monuments d'intérêt local ou régional ne sont pas pris en compte par la politique fédérale.

Institutions et protection patrimoniale

La protection des biens culturels jugés dignes d'intérêt au niveau fédéral est régie par plusieurs

instruments normatifs, le principal étant le décret-loi n° 25 de 1937, toujours en vigueur à l'heure actuelle. Dans les faits, les biens culturels sont considérés comme faisant partie du patrimoine national dès lors qu'ils sont inscrits dans un (ou plusieurs) *Livros do Tombo*, soit les livres de registre (différents des inventaires, composés de biens qui ne sont pas nécessairement protégés par la loi) énumérés dans la quatrième clause de la loi : archéologique, ethnographique et environnemental ; historique ; artistique ; relevant des arts appliqués. Les *Livros do Tombo* sont conservés dans les archives Noronha Santos de l'Iphan, qui présente une base de données en ligne donnant accès à certains contenus³. Outre les informations concernant l'inscription dans les *Livros do Tombo*, cet outil propose une brève description du bien culturel, sans illustration.

L'Iphan diffuse également sur Internet des documents de référence, dont un *Guia de bens tombados* (guide des biens répertoriés) ainsi que des monographies plus récentes classées par thèmes, comme la collection des *Roteiros do Patrimônio* (itinéraires patrimoniaux). Le *Guia de bens tombados* est en réalité une simple liste des monuments inscrits dans les registres évoqués, avec quelques données élémentaires : nom du bien culturel, lieu, numéro de procédure, registre d'inventaire dans lequel il a été inscrit, date d'inscription. Cette liste fournit donc des informations utiles sur la procédure d'inscription, et permet notamment de connaître le nombre et le type de structures historiques protégées dans une région ou pour une période donnée. Il est ainsi possible de comparer le type de patrimoine protégé dans chaque région⁴. Les *Roteiros do Patrimônio* adoptent une approche plus thématique et régionale, si bien qu'un livre de cette collection traitant un sujet donné peut aussi servir de guide sur le terrain, étant associé à un programme de visites avec des cartes où figurent les emplacements des sites. Destinés à un public plus large, ces ouvrages sont confiés à un spécialiste du domaine, il ou elle disposant d'une totale autonomie pour le développer⁵.

Ces contenus informatifs sur le patrimoine culturel, regroupés par l'Iphan, sont complétés par d'autres publications d'organismes régionaux

et municipaux. Dotées de caractéristiques et de finalités propres liées aux intérêts locaux, ces dernières portent essentiellement sur les biens protégés par les lois des États et des municipalités. Les inventaires réalisés par l'Instituto do Patrimônio Artístico e Cultural (Ipac), fondé en 1967 sous l'égide du secrétariat à la Culture de l'État de Bahia, constituent des exemples remarquables : depuis les années 1970, sous la coordination de Paulo Ormino de Azevedo, spécialiste de la conservation du patrimoine, l'*Inventário de Proteção do Acervo Cultural (Ipac) de Bahia* a été progressivement mis en place⁶. Ces publications de l'Ipac fonctionnent incontestablement comme un guide patrimonial. Elles ne reposent pas sur des descriptions de monuments particuliers déjà protégés par la loi, mais sur la documentation et la production de connaissances sur un ensemble élargi de biens culturels réalisés sur un territoire au fil du temps⁷. Les notices sur la plupart des biens décrits présentent un niveau de détail rarement atteint dans les autres inventaires du pays. Alors que dans la base de données des archives Noronha Santos de l'Iphan les données historiques sur la cathédrale de Salvador sont accompagnées d'une très brève description architecturale, sans que les différentes campagnes de restauration subies par l'église soient mentionnées, dans l'Ipac, les renseignements sont plus étendus, comprenant la caractérisation de l'état de conservation et le contexte du bâtiment, ainsi qu'une description détaillée. Viennent ensuite une liste de l'ensemble des biens lui appartenant, des informations typologiques, des caractéristiques spatiales, des indications chronologiques ainsi qu'un champ spécifique renseignant les interventions de restauration menées au fil du temps, le tout complété par une bibliographie.

Il convient néanmoins de souligner les efforts importants déployés par l'Iphan depuis sa fondation pour assurer la diffusion des travaux sur l'histoire de l'art et l'architecture dans le pays. Lors de sa création, l'Iphan a dû affronter une série d'obstacles, notamment due à une historiographie de l'art brésilien encore balbutiante. C'est une des raisons pour lesquelles l'institut créa sa revue, la *Revista do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional*, l'un des principaux supports pour la diffusion d'articles dans ce domaine, qui

demeure une référence fondamentale à l'heure actuelle. Il est intéressant de noter que du premier numéro paru en 1937 au numéro 17 daté de 1969, aucun article ne fait état des restaurations menées par l'institution. Seul un article de Hannah Levy en 1940 aborde explicitement les problèmes théorico-méthodologiques liés à l'historiographie de l'art ; c'est aussi le seul qui avance quelques remarques sur les principes de restauration⁸. L'auteur insiste sur l'importance de la méthodologie dans ce domaine et cite plusieurs auteurs, non pas pour établir une généalogie du problème, mais pour illustrer la diversité des postures et donc la nécessité d'aborder les problèmes en respectant une déontologie stricte. L'article montre que la valeur attribuée à une œuvre d'art peut prêter à controverse, rappelant au passage les critiques portées à l'encontre d'Eugène Viollet-le-Duc, précisément parce que ce dernier refusait de considérer la pluralité de valeurs exprimées par un édifice. Pourtant, à la même époque, les pratiques de restauration appliquées par l'Iphan étaient comparables à l'approche de Viollet-le-Duc, négligeant les altérations subies au cours du temps et imposant parfois un état originel hypothétique répondant à une projection rétrospective idéalisée (voire déformée) de l'histoire de l'architecture brésilienne, encore à ses débuts⁹.

La discussion méthodologique soulevée par l'auteur au sujet de l'historiographie est longtemps restée lettre morte. Il fallut attendre la période de démocratisation du pays au milieu des années 1980¹⁰ pour que le sujet soit revisité de manière systématique. Depuis, si la notion de patrimoine culturel et d'historiographie de l'art et de l'architecture a beaucoup évolué au Brésil, avec d'immenses avancées ces dernières années, des échos de cette période initiale sont encore perceptibles aujourd'hui. De nombreux guides patrimoniaux semblent ignorer les critiques historiographiques et les débats plus larges sur la protection du patrimoine, comme l'attestent plusieurs cas significatifs.

Quelques exemples de São Paulo

Lorsque l'on cherche des informations sur un édifice, en raison de la nature même de la base de données des archives Noronha Santos,

1. Église Nossa Senhora do Rosário, Embu (État de São Paulo).



les textes sont concis et à caractère essentiellement informatif. Prenons l'exemple de l'église Nossa Senhora do Rosário do Embu, inscrite en 1938 dans les registres du patrimoine historique et artistique national de l'Iphan (fig. 1). Le texte décrit l'église et précise à la fin que « l'ancienne structure en pisé a vu ses murs renforcés par une structure en béton, lors de la première restauration menée par l'Iphan, à São Paulo (1939/1940) ». Le fait que l'intervention soit mentionnée est significatif ; ne pas préciser qu'elle ne se limitait pas seulement à un renforcement structurel est encore plus symptomatique. Cette intervention a transfiguré l'ouvrage, en supprimant les interventions antérieures du début du XX^e siècle, pour restituer les caractéristiques supposées – de façon erronée – originelles. Sur le site du Condephaat, à propos du même édifice, protégé depuis 1974 par la réglementation de l'État de São Paulo et inscrit seulement dans le registre du patrimoine historique, la description est un peu plus étendue et s'accompagne d'une photographie ; les renforts en béton sont juste cités, sans que l'époque d'intervention ni l'état de conservation antérieur soient précisés, et il n'y a aucune analyse de la composition de l'ensemble. Dans un livre récent publié par le

secrétariat à la Culture de l'État de São Paulo¹¹, une édition luxueuse avec beaucoup d'illustrations pour chaque exemple cité – ce qui contraste avec l'absence de documents iconographiques dans la base de données en ligne des archives Noronha Santos et l'image unique sur le site du Condephaat –, le texte se résume à un paragraphe, contenant l'historique de la procédure de classement en tant que monument historique et une brève description de la composition de l'édifice, sans que les interventions de restauration ne soient mentionnées.

Un autre exemple significatif du désintérêt des publications sur le patrimoine pour les débats sur la conservation est celui de la Casa de Câmara e Cadeia de Atibaia (conseil municipal et prison d'Atibaia ; fig. 2). Bien que son intérêt soit moindre par rapport à l'église d'Embu, la base de données en ligne des archives Noronha Santo propose un texte plus long, avec plus de données. L'édifice, commencé vers 1836, fut protégé par l'Iphan en 1955 et inscrit dans le *Livro do Tombo Histórico* – renseignement important, puisque les biens culturels considérés par l'organisation comme les plus significatifs sont aussi intégrés aux livres de registre des beaux-arts. Si la restauration menée à la fin des années 1950 est bien mentionnée dans la notice, la transformation du bâtiment du XIX^e siècle, réalisé en briques sur des fondations en pierre dans un style classicisant, en un faux bâtiment du XVIII^e siècle, imitant une construction réalisée avec la technique du pisé, n'est pas mentionnée. Or ce fut une modification radicale, qui a suscité d'importantes controverses au sein même de l'organisation lors de sa mise en œuvre¹². Le Condephaat, de son côté, a protégé l'ensemble en 1974, là aussi au seul registre du patrimoine historique, avec des

2. Casa de Câmara e Cadeia, Atibaia : a. avant la transformation des années 1950, Atibaia, Museu Municipal João Batista Conti ; b. après les travaux, 2004.





données succinctes ; cependant, l'article contient une brève description architecturale, et la restauration pratiquée par l'Iphan est mentionnée, sans aucune analyse, et sans préciser que l'étage supérieur, jugé « sans aucun raffinement en termes de décoration », était le résultat de l'intervention pratiquée.

Les ouvrages plus récents ne sont pas mieux traités. Concernant la gare ferroviaire du quartier de Luz (Estação da Luz) dans la ville de São Paulo, construite entre 1895 et 1901 d'après un projet de l'architecte britannique Charles Driver et classée comme monument historique en 1996 par l'Iphan, les données disponibles sur le site de l'organisation sont encore plus concises (fig. 3). L'incendie de 1946 ainsi que l'ajout d'un étage réalisé à cette époque dans une des ailes ne sont pas mentionnés. De même, une intervention réalisée entre 2004 et 2006 est également passée sous silence, alors que cette dernière a eu un impact considérable sur la perception de l'ouvrage : la rénovation des façades a imposé avec violence une nouvelle image de ce bâtiment dans le paysage urbain, tandis que des modifications internes ont bouleversé l'articulation des différents espaces, entraînant d'importantes destructions¹³. Sur la gare, qui est protégée par la législation de l'État de São Paulo depuis 1982, soit avant son classement en tant que monument historique par l'Iphan, le texte du Condephaat est plus long que les précédents, et il a le mérite de mentionner l'incendie, ainsi que l'étage supplémentaire et les transformations de la période 2004-2006. Toutefois, cette description ne propose aucune analyse de la structure formelle et ignore les effets de l'intervention récente sur le bâtiment¹⁴. Dans l'ouvrage publié par le gouvernement, par

ailleurs, aucun effort n'est mis en œuvre pour décrire l'ensemble, et le texte est encore plus court, indiquant seulement que le bâtiment abrite aussi un musée.

Des contenus aux thématiques élargies

Il reste toutefois quelques initiatives à saluer. La municipalité et la région métropolitaine de São Paulo ont uni leurs efforts pour élaborer un inventaire et publier des guides. Le guide *Bens culturais na região metropolitana de São Paulo*, publié en 1984 par des agences associées à la planification urbaine, demeure une référence. De fait, cet ouvrage a le format d'un guide – ce n'est ni une base de données, ni un beau livre – et peut être emporté lors de visites sur le terrain. Les recherches ont été menées par une large équipe, et l'ouvrage a pour particularité de mettre le patrimoine culturel en relation avec les questions d'urbanisme. Dans les notices, outre les structures protégées par les lois pour la protection des monuments historiques, figurent également un certain nombre d'édifices protégés par le plan d'urbanisme, dont l'objectif est de déterminer le rôle de ces bâtiments, ou des zones urbaines, dans l'évolution structurelle de la ville. L'ouvrage poursuit les efforts réalisés au cours de la décennie précédente pour produire un inventaire des biens culturels et assurer leur protection, à travers la législation portant sur l'utilisation et l'occupation des sols, en s'appuyant sur une référence : la liste du patrimoine architectural du centre-ville coordonnée par Benedito L. Toledo et Carlos Lemos pour la Coordenadoria Geral de Planejamento liée à la municipalité¹⁵. Le découpage du guide de 1984 présentait d'abord les zones urbaines puis les différents bâtiments, non pas en fonction de leur emplacement dans cette zone mais selon leur typologie (édifices religieux, résidences familiales privées, etc.). En dépit des propositions répétées pour poursuivre les recherches et les révisions du volume, cet ouvrage est demeuré une initiative isolée jusqu'en 2012. Les notices sont complétées par une carte indiquant la situation géographique des édifices (ce qui n'est pas le cas dans les bases de données des organismes de protection), une image (ou plusieurs) et un texte bien plus long par comparaison avec les ouvrages précédemment analysés. En revanche, certains problèmes se font

3. Gare ferroviaire du quartier de Luz (Estação da Luz) dans la ville de São Paulo, construite d'après un projet de Charles Driver, 1895-1901 (« Railway Station at São Paulo, Brazil », dans *The Building News*, 80, 1901, p. 5).

tout de même ressentir pour ce qui concerne l'église d'Embu (qui se trouve dans la région métropolitaine de São Paulo) : malgré une description architecturale plus étendue, l'intervention de restauration n'est absolument pas mentionnée. Les données présentées pour l'Estação da Luz sont plus succinctes et ne comportent pas d'analyse de la composition architecturale ; seul l'incendie de 1946 est mentionné.

Dans le guide plus récent publié par le Departamento do Patrimônio Histórico da Secretaria de Cultura do Município de São Paulo, achevé en 2012, deux cents biens culturels de toute sorte protégés par la législation municipale ont été sélectionnés, dont des bâtiments, des ensembles, des jardins, des parcs, etc., afin de montrer – bien que partiellement – la diversité des éléments qui composent la ville. Le guide contient une carte avec les emplacements des sites, des données élémentaires et un texte qui tente de faire le lien entre le bien culturel et sa zone d'implantation, ainsi que le processus de transformation de la ville. C'est pourquoi il est découpé par zones urbaines et complété par une carte générale indiquant l'emplacement des monuments, qui sont ensuite présentés un par un¹⁶. L'Estação da Luz est analysé dans son contexte urbain, et les données sur le bâtiment sont suivies d'une brève description qui fait état des transformations subies en 2006, bien qu'elles ne soient pas examinées en profondeur.

Il convient de noter que les bâtiments de style éclectique au Brésil (particulièrement ceux de la moitié du XIX^e siècle au début du XX^e siècle), comme l'Estação da Luz de style victorien, ont dû attendre pour être considérés comme des biens patrimoniaux, en particulier par l'Iphan, qui a tardé à admettre ces manifestations comme dignes d'intérêt¹⁷. Cela a en outre eu une incidence sur quelques interventions de restauration : les bâtiments éclectiques sont souvent traités avec un certain manque de respect, étant toujours considérés, de manière anhistorique, comme des ouvrages « laids », sans rapport avec l'époque à laquelle ils ont été construits – alors que la longévité de l'éclectisme et des historicismes est un élément capital pour comprendre le Brésil dans la première moitié du XX^e siècle – et dénués d'intérêt formel et

historico-documentaire. Un autre aspect du problème tient au fait que les édifices les plus appréciés sont envisagés comme des formes archétypales, et non comme une partie intégrante de la dynamique constante de transformation qui s'inscrit dans le temps et l'espace. Dans les deux cas, nous constatons un manque de rigueur méthodologique, ce qui affecte la manière dont la production architecturale contemporaine s'articule avec les ouvrages du passé. Il est intéressant de noter que le système de classification de 1937, en plusieurs livres de registre autonomes (beaux-arts, historique, etc.), n'a jamais été remis en question, ce qui aboutit en pratique à une hiérarchisation des biens culturels alors qu'ils devraient être égaux face à la loi sur le classement.

La rareté des guides d'architecture dans le pays est un autre fait très important ; les guides sur l'architecture de Rio de Janeiro promus par l'administration municipale représentent une des exceptions les plus remarquables. Ce sont des guides thématiques (quatre volumes spécifiques, chacun voué à des styles spécifiques)¹⁸, qui visent à sensibiliser le grand public au patrimoine architectural (fig. 4). Ces guides ne se limitent pas aux bâtiments protégés par la loi ; ils tentent de répertorier et de diffuser des informations sur un large éventail de constructions, chacun d'eux étant articulé autour de parcours dans différents quartiers de la ville. Malgré la concision des notices, celles-ci contiennent une analyse de la composition architecturale, sans se contenter d'une simple description et d'une liste des événements historiques.



4. *Guia da Arquitetura Colonial, Neoclássica e Romântica no Rio de Janeiro*, Rio de Janeiro, 2001.

De manière générale, la documentation sur le patrimoine du Brésil est avant tout informative, contenant des données factuelles et, plus rarement, une analyse architecturale. De toute évidence, les débats portant sur l'historiographie ainsi que sur la protection du patrimoine n'ont pas encore eu de répercussion sur l'élaboration de la plupart de ces guides et inventaires. Les analyses formelles des biens culturels sont rares, et ils font l'impasse sur les transformations qu'ils ont subies, ce qui révèle les difficultés à situer ces édifices dans le temps et dans l'espace. Toutefois, le regain d'intérêt constaté depuis 2000 à propos des questions liées au patrimoine culturel immatériel et aux paysages culturels ne saurait manquer d'entraîner une évolution de ces guides, pour l'heure essentiellement centrés sur l'architecture.

Ce texte a été traduit par Géraldine Bretault.

1. Concernant les premières mesures visant à créer un système de protection et la mise en place de l'agence fédérale, voir Maria C. Londres Fonseca, *O Patrimônio em Processo: trajetória da política federal de preservação no Brasil*, Rio de Janeiro, 1997.
2. Voir Marly Rodrigues, *Imagens do passado: a instituição do patrimônio em São Paulo: 1969-1987*, São Paulo, 2000.
3. Voir les archives en ligne : www.iphan.gov.br/ans/inicial.htm (consulté le 15 novembre 2013).
4. Cette liste peut-être consultée sur le portail de l'Iphan (<http://portal.iphan.gov.br/>) en cliquant sur « Patrimônio Cultural », « Patrimônio Material », « Bens Tombados », et en allant enfin sur le lien « Consulte também o guia de bens tombados », mis à jour en 2012 (consulté le 15 novembre 2013).
5. Les titres de la collection *Roteiros do Patrimônio* disponibles en ligne sont : *Fortes e Fortalezas da Bahia* et *As Fortalezas e a Defesa de Salvador* de Mário Mendonça (2008) ; *Art Nouveau em Belém* de Célia Coelho Bassaio (2008) ; *Largos, Coretos e Praças de Belém* d'Elizabeth Soares (2009).
6. Paulo Ormindo D. de Azevedo, Vivian Lene R. Correia Lima éd., *IPAC-BA: Inventário de Proteção do Acervo Cultural*, Salvador, 1984.
7. Concernant les inventaires dans le pays, voir Marcos Olander, « Uma medicina doce do patrimônio, O inventário como instrumento de proteção do patrimônio cultural – limites e problematizações », dans *Arquitextos*, 11, 2010, publié en ligne : <http://vitruvius.com.br/revistas/read/arquitextos/11.124/3546> (consulté le 15 novembre 2013).
8. Hannah Levy, « Valor Artístico e Valor Histórico: Importante problema da História da Arte », dans *Revista do Serviço do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional*, 4, 1940, p. 191-192.
9. Pour l'analyse de certaines interventions de restauration et la bibliographie afférente, voir Cristiane Gonçalves, *Restauração arquitetônica: a experiência do SPHAN em São Paulo, 1937-1975*, São Paulo, 2007.
10. Le Brésil a connu une période de dictature militaire entre 1964 et 1985. Pour des discussions sur le renouveau des débats historiographiques au Brésil, et la bibliographie afférente, voir Flávia B. Nascimento, *Blocos de memórias: habitação social, arquitetura moderna e patrimônio cultural*, thèse, Universidade de São Paulo, 2011, p. 87-135 ; José C. T. Lira, « Do outro lado do projeto: Reflexões para o desenho da História », dans *Seminário de Ensino da Arquitetura e Urbanismo*, São Paulo, 2007, p. 85-97.
11. *Patrimônio da metrópole paulistana*, São Paulo, 2010, incluant des textes de Margarida C. Gordinho.
12. Pour une analyse de l'édifice et des controverses à son sujet, voir Gonçalves, 2007, cité n. 9, p. 137-158.
13. Pour l'analyse de l'intervention, voir Beatriz Mugayar Kühl, *Preservação do Patrimônio Arquitetônico da Industrialização*, Cotia, 2009, p. 181-197.
14. La recherche de données doit être effectuée sur le site du secrétariat à la Culture de l'État de São Paulo (www.cultura.sp.gov.br) ; une fois dans la rubrique des biens inscrits comme monuments historiques par le Condephaat, la recherche doit être effectuée à partir du nom de la ville et de la structure historique. Dans le cas de l'Estação da Luz, à São Paulo, il faut aussi renseigner le quartier, c'est-à-dire Luz.
15. Pour une analyse des inventaires réalisés à cette époque à São Paulo, voir Paula R. de Andrade, *O Patrimônio da cidade*, mémoire, Universidade de São Paulo, 2012.
16. *Guia de Bens Culturais da Cidade de São Paulo*, São Paulo, 2012. L'étude a été menée par une équipe coordonnée par l'historien Marly Rodrigues, qui a produit un travail minutieux en dépit des modifications imposées lors de la phase finale de publication.
17. Depuis le début, cependant, l'Iphan a apporté sa protection aux édifices modernes, et il faut rappeler que Lúcio Costa a dirigé le département des études et du classement de l'agence pendant près de trente ans. Citons parmi les exemples l'église de São Francisco da Pampulha à Belo Horizonte, une œuvre d'Oscar Niemeyer commencée en 1943, inscrite comme monument historique en 1947 avant même sa consécration (1959), et le bâtiment du ministère de l'Éducation et de la Santé (1937-1943), créé par une équipe dirigée par Lúcio Costa lui-même, et inscrit comme monument historique en 1948. Voir Claudia S. R. Carvalho, *Preservação da arquitetura moderna*, thèse, Universidade de São Paulo, 2006.
18. Les différents styles sont : « Arquitetura Colonial, Neoclássica e Romântica » ; « Arquitetura Eclética » ; « Arquitetura Art Déco » ; « Arquitetura Moderna ». Voir, par exemple, *Guia da Arquitetura Colonial, Neoclássica e Romântica no Rio de Janeiro*, Rio de Janeiro, 2001.

Beatriz Mugayar Kühl, Faculdade de Arquitetura e Urbanismo, Universidade de São Paulo
 bmk@usp.br